

## Rémunérations des dirigeants: le gouvernement menace de légiférer

PARIS (AFP) - Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, a affirmé mercredi, à l'issue du Conseil des ministres, que sans avancées significatives sur la question des rémunérations des dirigeants d'entreprise, "le gouvernement légifèrera". **Evénement**



© AtlasVista

Le porte-parole du gouvernement Luc Chatel le 20 janvier 2009 à Paris (© AFP - Eric Piermont)

"S'il n'y a pas d'avances significatives" et "à défaut de réponses claires et précises des organisations patronales, le gouvernement légifèrera", a déclaré M. Chatel, lors de son point de presse hebdomadaire.

"On ne va pas attendre six mois" pour voir s'il y a ou non des avancées, a-t-il ajouté.

Le patronat doit faire des propositions sur la rémunération des dirigeants d'entreprise avant le 31 mars.

Henri Guaino, conseiller spécial du président Sarkozy, a souligné mercredi matin sur France Inter que cette date n'était "pas une invitation" du gouvernement mais "un ultimatum".

Toutefois, selon lui, "il n'y a pas forcément besoin d'une loi". "S'il en faut une, il y en aura une mais ce n'est pas forcément le meilleur instrument", a-t-il dit.

Publié le: 25/03/2009 à 14:21:49 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/remunerations-a164073.html>